

**VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE****COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 12 décembre 2014**

Le 12 décembre 2014 à 19 Heures 15 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire,

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, et Mme I. GROS, Maire Déléguée du Thyl,

Mmes et MM. : G. BOIS, C. ASTIER, J.L. ALBRIEUX, S. BOUILLARD-FREULARD, P. SAYETTAT et I. SAINTIER, Adjoint.

Mmes et MM. : G. ROSSERO, J.P. EXARTIER, J.M. BERNARD, L. DUPONT, B. REYNAUD, L. BOIS, O. GIGANTE, D. PERRET, D. AYMARD, P. MORARD-CHATAIGNIER, A. SALOMON-MASCIA et G. MANCUSO

**A l'exception de** : B. DEGLI-ESPOSTI (pouvoir à I. GROS) et C. BERNARD (pouvoir à S. BOUILLARD)

**Secrétaires de séance** : O. GIGANTE

**Date de Convocation** : 5 décembre 2014

C.M. en exercice : 23

Présents : 21

Votants : 23

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2014. Madame SALOMON-MASCIA demande à ce que le compte rendu soit complété concernant le vœu de soutien au pastoralisme, le conseil municipal ayant refusé que la responsabilité pénale des éleveurs soit dérogée en cas d'incident avec les chiens de protection. Le compte rendu est **approuvé à l'unanimité**.

**1) Primes aux prés fauchés**

Suite à l'examen des surfaces effectivement fauchées en 2014, Monsieur le Maire propose d'attribuer aux 6 bénéficiaires les primes pour un montant de 4 943,86 € pour 573 215 m<sup>2</sup> fauchés. Un plafonnement du montant de la prime fixé à 1 800€/bénéficiaire est institué. **Approuvé à l'unanimité**

**2) Affouages 2014 – Commune associée du Thyl**

Aux termes de la délibération du 30 décembre 1975, fixant les modalités de répartition des affouages sur la commune associée du Thyl, les primes attribuées aux 32 bénéficiaires sont versées pour un montant global de 1 798 €.

**Approuvé - 1 contre** : L. DUPONT

**3) Cœur de ville – Acquisition de terrain**

Suite à l'acquisition de la propriété de Monsieur DERBEY, le Conseil municipal demande à monsieur le Préfet de prendre l'arrêté de cessibilité et de solliciter du juge, l'ordonnance d'expropriation pour la parcelle appartenant aux consorts LOMBARD-EXCOFFIER-MERLO.

**Approuvé à l'unanimité**

**4) Convention relative à l'installation d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations**

Le Conseil municipal approuve la convention à passer avec l'Etat pour la mise en place d'une nouvelle sirène sur le bâtiment situé place du Marché.

**Approuvé à l'unanimité**

## 5) Dénomination du bâtiment affecté aux associations

Le Conseil Municipal décide de donner le nom de « la Falaise » à l'ancien presbytère.

**Approuvé : Pour -13 Contre -9** (en faveur du nom de « Le Patio »)

## 6) Tarifs municipaux 2015

Le Conseil Municipal approuve la tarification des services municipaux présentée pour l'année 2015.

**Approuvé à l'unanimité**

## 7) Tarifs eau et assainissement

Monsieur le Maire propose de retenir une augmentation uniforme de 3 % (hors taxe) sur les tarifs de l'eau et l'assainissement pour 2014, afin de répondre au mieux aux exigences d'équilibre du budget de ce service.

**Approuvé - 4 contre** : D. AYMARD, D. PERRET, G. MANCUSO, A. SALOMON - MASCIA

## 8) Admission en non valeur

La recherche effectuée par le Trésor public ayant été vaines pour permettre l'encaissement de sommes dues à la commune pour les années 2010, 2011 et 2012 au titre de l'ancienne Régie Communale d'Electricité, (3 610,12€) et au service de l'eau et de l'assainissement (1 772,81€), le conseil municipal décide de l'admission en non valeur.

**Approuvé à l'unanimité**

## 9) Décisions modificatives budgétaires

**1. Budget communal** : les modifications budgétaires d'un montant total de 116 700€ sont **approuvées à l'unanimité**.

**2. Espace Alu** : les modifications budgétaires sont **approuvées à l'unanimité**.

**3. Eau et assainissement** : les modifications budgétaires d'un montant total de 69 000€ sont **approuvées à l'unanimité**.

## 10) Comptes-rendus des commissions

• **Sport** : Les différents événements sportifs de l'année 2015 ont été présentés. Une rencontre a eu lieu avec les différentes associations concernant la problématique des buvettes.

• **Enfance Jeunesse** : La Communauté de communes a engagé la procédure de renouvellement du contrat enfance jeunesse. Les élus de la commission municipale y seront associés.

• **CCAS** : Monsieur le Maire fait part de l'augmentation du nombre d'heures d'aide à domicile. Madame ASTIER, Adjointe présente le fonctionnement du local d'urgence situé rue saint Antoine.

## 11) Questions diverses

• **Démolition de l'ancien lycée** : Le conseil municipal valide le montant total des travaux réalisés par le groupement d'entreprise VINCI -NAVARRA pour un montant total HT de 710 005,48€, ce

montant prenant en compte les coûts supplémentaires liés notamment à l'amiante découverte pendant le chantier. **Approuvé** - Ne prend pas part à la décision : G. MANCUSO

- **Acquisition d'instruments de musique** : En complément des acquisitions en cours, un xylophone sera acheté. Un projet de groupe de musique samba pourrait voir le jour en 2015.

- **Travaux du square de la Falaise** : La commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Eiffage pour un montant de 429 192,36€ TTC

- **Transport ferroviaire** : Le Conseil municipal accorde son soutien à la démarche initiée par l'association des usagers de la ligne 53, qui conteste la modification des horaires des trains et la baisse de la qualité du service.

- **Espace Alu** : La démarche de collecte de la mémoire auprès des anciens salariés de l'aluminium va démarrer en 2015. Des financements ont été obtenus auprès de la région , du département et de quelques collectivités.

- **Mise en place de la zone bleue** : Elle sera opérationnelle dans quelques jours sur la rue du général Ferrié

- **Stationnement** : Différents problèmes sont évoqués : lycée, véhicules de la Poste ou de livraison

- **Demande d'un agent** : Un courrier aurait été adressé au Conseil municipal et n'aurait pas reçu de réponse. Les services vont vérifier la demande.

- **Restaurant scolaire** : un problème de place se pose. Une solution devra être trouvée.

Le Maire,

Jean-Michel GALLIOZ.